Règlement – Course solidaire contre le cancer

Samedi 11 octobre 2025

1. Organisation

Léman Habitat organise une course/marche solidaire non chronométrée le samedi 11 octobre 2025 au Parc de la Châtaigneraie à Thonon-les-Bains.

2. Objectif

Cet événement est 100 % caritatif. L'intégralité des dons et des frais d'inscription sera reversée au Centre Léon Bérard pour la recherche et la lutte contre le cancer.

3. Parcours

Le parcours se compose de deux boucles de 2,5 km. Les participants peuvent courir ou marcher à leur rythme.

4. Inscriptions et dons

Tarifs : 8 € adultes / 5 € enfants

Les inscriptions et dons se font exclusivement via la plateforme en ligne (lien).

Chaque inscription donne droit à un t-shirt officiel de la course, remis sur place le jour de l'événement.

5. Déroulement

Départ et arrivée au Parc de la Châtaigneraie. Départ à 11 heures.

La course n'est pas chronométrée.

L'événement se veut convivial et accessible à toutes et tous, sans certificat médical nécessaire.

6. Sécurité

Chaque participant s'engage à respecter les consignes des organisateurs.

Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident lié à un non-respect des consignes.

7. Droit à l'image

En s'inscrivant, chaque participant autorise l'utilisation de son image (photos/vidéos prises lors de l'événement) à des fins de communication par Léman Habitat.